

## **Autorisation personnelle pour la Société Saint-Vincent de Paul au 2225, boulevard Henri-Bourassa**

Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Société Saint-Vincent de Paul de Québec pour l'utilisation du lot numéro 1 316 862 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 531 (2225, boulevard Henri-Bourassa, quartier de Maizerets, district électoral de Maizerets-Laïret)

---

### **Activité de participation publique**

#### **Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier de Maizerets**

##### **Date et heure**

6 janvier 2025, à 19 h

##### **Lieu**

Centre Monseigneur Marcoux, 2025 rue du Adjudant-Rivard (salle polyvalente AB)

##### **Déroulement de l'activité**

1. Accueil et présentation des intervenants et du déroulement;
2. Rappel du cheminement d'une demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Politique de participation publique de la Ville de Québec;
3. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la consultation publique et de la demande d'opinion au conseil de quartier;
4. Mention que la fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire est disponible sur place et en ligne;
5. Mention que le projet de modification à la réglementation d'urbanisme ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire;
6. Présentation du projet de modification par la personne-ressource;
7. Rappel de la tenue d'une consultation écrite dans les 7 jours qui suivent la consultation publique;
8. Période de questions et commentaires du public;
9. Période de questions et commentaires du conseil de quartier;
10. Recommandation du conseil de quartier.

**Activité réalisée à la demande du :**

Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

---

**Projet**

**Secteur concerné**

Lot numéro 1 316 862 du cadastre du Québec, 2225 boulevard Henri-Bourassa, quartier de Maizerets, district électoral de Maizerets-Lairet

**Description du projet et principales modifications**

La Société de Saint-Vincent de Paul est un organisme de bienfaisance implanté à Québec depuis 1846. Sa mission consiste à venir en aide aux plus démunis de notre société, sans aucune discrimination de quelque nature que ce soit. Depuis peu, la Société de Saint-Vincent de Paul convertit ses friperies et vestiaires en véritables magasins ayant pignon sur rue, dans des locaux commerciaux vastes et fonctionnels, sous une enseigne moderne, soit "Chez Vincent Magasin d'occasion".

La consultation porte sur le souhait de la Société Saint-Vincent de Paul de diversifier ses activités au 2225, boulevard Henri-Bourassa en y permettant la vente de détail et la préparation de repas. La modification réglementaire proposée est une autorisation personnelle. Autrement dit uniquement la Société Saint-Vincent de Paul pourra exercer ces deux usages non prévus au zonage. Cette autorisation personnelle est d'une durée de 100 ans et elle n'est pas transférable.

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

**Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec**

[www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=822](http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=822)

---

**Participation**

**Administrateurs du conseil de quartier :**

- M<sup>me</sup> Marie-Hélène Deshaies, présidente
- M<sup>me</sup> Joséphine Henault, trésorière
- M<sup>me</sup> Claudia Larochelle
- M<sup>me</sup> Liane-Clarisse Mouchon, secrétaire
- M. Martial Van Neste Vice-président
- M. Sébastien Boisvert
- M. Claude Villeneuve, conseiller du district électoral de Maizerets-Lairet

**Personne-ressource**

- M<sup>me</sup> Lydia Toupin, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale
- Stéphane Badeaux, directeur général, Société Saint-Vincent de Paul de Québec

### Animation de la rencontre

- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

### Nombre de participants

9 participants, dont 6 administrateurs du conseil de quartier et 3 citoyens

---

### Recommandation du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Maizerets recommande à l'unanimité au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Société Saint-Vincent de Paul de Québec pour l'utilisation du lot numéro 1 316 862 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 531 (2225, boulevard Henri-Bourassa, quartier de Maizerets, district électoral de Maizerets-Lairet)

Options soumises au vote		Description des votes
Options	Nombre de votes	
A.	6	<b>Accepter la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme
B.	0	<b>Refuser la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de modification à la réglementation d'urbanisme
<b>Abstention</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	

---

### Questions et commentaires du public

Aucun commentaire des citoyens présents.

## Questions et commentaires des administrateurs

- À tour de rôle, les administrateurs saluent le travail et les services offerts par la Société Saint-Vincent de Paul à la communauté.
- Une administratrice demande si le projet comporte un agrandissement du bâtiment actuel et s'il y aura des changements apportés au stationnement.  
***Réponse du requérant :** Les principaux changements se feront à l'intérieur du bâtiment pour le magasin Chez Vincent, mais il est prévu d'agrandir les opérations du Marginal et l'aide alimentaire en empiétant sur le stationnement. Il est également prévu d'ajouter un point de dépôt pour les dons de vêtements.*
- Une administratrice demande quels sont les services offerts dans le quartier et quels sont ceux offerts hors du quartier.  
***Réponse du requérant :** Le bâtiment actuel était essentiellement administratif avec le service de proximité Le Marginal (services aux itinérants). L'itinérance est en croissance à Québec.*
- Plusieurs administrateurs invitent le requérant à faire appel à *Emprises – Espaces urbains* pour déminéraliser une partie de son stationnement et y planter des arbres. Le lieu serait plus accueillant et moins chaud avec plus d'arbres.

---

## Nombre d'interventions

5 interventions

---

## Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou et au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

---

## Réalisation du rapport

### Date

8 janvier 2025

### Rédigé par

M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

### Approuvé par :

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Deshaies, présidente du conseil de quartier de Maizerets